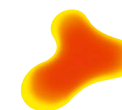


Rapport de gestion 2019



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera



Programmes
d'action cantonaux

Comptes annuels
2019



Points forts 2019



Organisation



Gestion de la santé
en entreprise



Prévention dans le
domaine des soins

Avant-propos	
Toutes voiles dehors	3

Interview	
Guido Graf	4

Points forts 2019	
Un engagement sur plusieurs fronts	6



Axe thématique	
Programmes d'action cantonaux	9

Aperçu	10
--------	----

Alimentation et activité physique	
Enfants et adolescent-e-s	11
Personnes âgées	13

Santé psychique	
Enfants et adolescent-e-s	15
Personnes âgées	17

Soutien de projets	
Objectifs	19
Activités	20
Impact	22
Partenariats	24



Axe thématique	
Prévention dans le domaine des soins	26

Objectif	27
----------	----

Activités, impact	28
-------------------	----



Axe thématique	
Gestion de la santé en entreprise	30

Objectifs	31
-----------	----

Activités	32
-----------	----

Impact	34
--------	----

Partenariats	36
--------------	----

Comptes annuels 2019	37
-----------------------------	-----------

Bilan	38
-------	----

Compte de pertes et profits	39
-----------------------------	----

Annexe aux comptes annuels	40
----------------------------	----

Informations sur les différents postes	41
--	----

Commentaires sur le bilan	43
---------------------------	----

Commentaires sur le compte de pertes et profits	44
---	----

Rapport de révision	46
---------------------	----

Planification financière	47
--------------------------	----

Promotion Santé Suisse	48
-------------------------------	-----------

En un coup d'œil	49
------------------	----

Notre approche	50
----------------	----

Notre stratégie	51
-----------------	----

Organisation	52
--------------	----

Organigramme	53
--------------	----

Toutes voiles dehors

Promotion Santé Suisse a entamé la période stratégique 2019 à 2024 confortée par les résultats positifs de l'évaluation de la stratégie menée jusqu'ici. Notre nouvelle stratégie s'aligne sur la stratégie nationale de lutte contre les maladies non transmissibles poursuivie par la Confédération et les cantons.

Dans le cadre de sa stratégie, la Fondation vise l'objectif supérieur suivant: encourager les cantons, les entreprises et les acteurs du domaine des soins à s'engager davantage en faveur de la promotion de la santé et la prévention, à exploiter les synergies possibles et à vérifier l'efficacité de leurs activités.

Bien sûr, la Fondation recherche la continuité avec les domaines d'intervention éprouvés que sont les programmes d'action cantonaux et la gestion de la santé en entreprise. Mais elle ne se repose pas sur ses acquis.

Les programmes d'action cantonaux ont été considérablement étendus et s'adressent aujourd'hui aux groupes cibles des enfants, des adolescent-e-s et des personnes âgées, couvrant les thèmes de l'activité physique, de l'alimentation et de la santé psychique. Il est réjouissant de constater que les cantons ont rapidement mis en œuvre cet élargissement qui s'accompagnait pourtant d'un net surcroît de travail.

La gestion de la santé en entreprise a également été réorientée. À l'avenir, les conseiller-ère-s, les associations, les assureurs et d'autres multiplicatrices et multiplicateurs mettront en œuvre les instruments



La Fondation applique un mélange équilibré de mesures innovantes et éprouvées.

Pr Dr THOMAS MATTIG
Directeur de
Promotion Santé Suisse

de Promotion Santé Suisse dans les entreprises. De plus, nos offres bénéficieront désormais non seulement aux grandes entreprises, mais aussi aux petites et moyennes entreprises.

Enfin, la Fondation a mis le cap sur un troisième domaine d'intervention, la prévention dans le domaine des soins. En concertation avec l'Office fédéral de la santé publique, elle entend jeter les bases nécessaires

pour la diffusion dans tout le système de soins d'approches efficaces et faciles à appliquer dans la pratique.

Les voiles sont hissées, le vent est favorable, et nous fendons les vagues avec confiance.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'T. Mattig'.

Pr Dr Thomas Mattig
Directeur

Interview

Guido Graf

Monsieur le Conseiller d'État, comment se porte la population en Suisse?

L'espérance de vie en Suisse est l'une des plus élevées au monde. La grande majorité de la population estime être en bonne, voire en très bonne santé. En une trentaine d'années, l'espérance de vie a augmenté de 7,4 ans pour les hommes et de 4,6 ans pour les femmes. Cependant, les politiques doivent tenir compte du fait que ces chiffres varient selon le statut social. En effet, plus le niveau de formation est élevé, plus l'état de santé général de la population est bon.

Pourquoi est-il important d'agir en faveur de la promotion de la santé et de la prévention en Suisse?

«Mieux vaut prévenir que guérir!» Ce proverbe que connaissaient déjà nos grands-parents reste valable. Nous avons besoin d'une politique globale favorable à la santé, qui cherche à modifier nos conditions de vie et certains facteurs liés à

l'environnement, à l'économie et au social. Il s'agit d'atteindre toutes les couches de la population et de renforcer l'égalité des chances pour tous. Simultanément, nous en appelons à la responsabilité individuelle de tous les citoyens et citoyennes, en leur demandant d'adopter un mode de vie favorable à la santé: il est crucial de motiver davantage tout un chacun à avoir un comportement soucieux de sa santé, ce qui inclut notamment une alimentation équilibrée et une activité physique suffisante. Par ailleurs, l'importance de la santé psychique est de plus en plus mise en évidence, ce qui est une bonne chose selon moi.

Où se situe la Suisse en matière de promotion de la santé et de prévention?

Quand je vois le nombre de projets qui sont réalisés dans les cantons, j'éprouve de la satisfaction, de la fierté et de la gratitude. Mais nous ne devons pas pour autant nous reposer sur nos lauriers! L'import-



tance de la promotion de la santé et de la prévention va de pair avec l'augmentation des maladies chroniques et l'évolution démographique. Il est capital que nous poursuivions les programmes de prévention qui fonctionnent bien et que nous les rendions accessibles à tous. Il est crucial également que le financement des programmes les plus judicieux soit assuré à long terme. Je crois que nous avons compris l'importance de la promotion de la santé et de la prévention, mais nous ne devons pas pour autant négliger la responsabilité individuelle.

En tant qu'homme politique, j'ai souvent constaté que lorsqu'il s'agit de réaliser des économies, on taille dans le budget dévolu à la promotion de la santé et à la prévention. J'aimerais – j'attends même – que les politiques pensent davantage à long terme.

Quels sont les projets de promotion de la santé et de prévention menés dans le canton de Lucerne?

La promotion de la santé et la prévention revêtent une grande importance dans le canton de Lucerne. L'un des projets les plus connus

Guido Graf

Président du Conseil de fondation de Promotion Santé Suisse depuis octobre 2019, conseiller d'État, chef du département de la santé et des affaires sociales du canton de Lucerne



➤ lancés par notre canton s'intitule «Luzern geht gerne» (utilisation d'un podomètre), qui a été appliqué dans de nombreuses entreprises et par d'autres cantons.

Début avril 2019 a démarré la campagne «Luzern singt mit», qui vise à promouvoir la santé psychique.

Avec cette «offre de chant» dans les communes, nous créons des conditions-cadres qui favorisent la responsabilité individuelle.

Autre exemple d'offres proposées depuis quelques années déjà, nos

campus «Hip-Fit» d'une semaine, durant lesquels les jeunes en surpoids reçoivent de nombreux conseils utiles sur l'alimentation et l'activité physique. Cette intervention précoce, qui encourage la responsabilité individuelle, permet de réaliser de formidables économies à long terme.

Comment évaluez-vous l'importance de Promotion Santé Suisse?

Il existe très peu d'organisations en Suisse en mesure de réunir autour d'une même table tous les acteurs importants de la santé. Promotion Santé Suisse y parvient, ce qui fait d'elle la clé de voûte de la prévention et de la promotion de la santé dans notre pays.

C'est la raison pour laquelle j'ai tout de suite accepté de siéger en qualité de président de la Fondation – avec beaucoup de plaisir d'ailleurs. La Fondation Promotion Santé Suisse s'est forgé une solide réputation d'excellence ces dernières années.

Quels axes thématiques privilégieriez-vous en tant que président de la Fondation?

Je connais déjà la Fondation de par mon activité en tant que membre du Conseil de fondation. En tant que président, j'entends bien sûr déployer la stratégie 2019 à 2024 avec le concours du Conseil de fondation et de tous les collaborateurs de Promotion Santé Suisse, mais aussi soigner la collaboration avec les cantons. Je souhaite notamment maintenir la charge administrative des cantons dans des limites raisonnables, par exemple pour l'établissement des rapports périodiques des programmes d'action cantonaux (PAC) ou pour l'évaluation des demandes de projets liés à la prévention dans le domaine des soins. J'aimerais également que le Conseil de fondation se concentre sur son activité première, à savoir les décisions stratégiques, et que sa taille soit quelque peu réduite.

De quoi vous réjouissez-vous tout particulièrement dans le cadre de votre nouvelle fonction?

En tant que directeur de la santé, je dois accepter le fait que les dépenses consenties dans le domaine des soins vont aller en augmentant. Je suis donc particulièrement ravi qu'avec les membres du Conseil de fondation nous puissions soutenir financièrement des projets concrets qui encouragent la santé et qui permettent de réduire à long terme les coûts de la santé.

Pour conclure, que faites-vous personnellement pour vous maintenir en forme?

J'aime me retrouver en pleine nature pour de longues promenades. La pêche est également pour moi un bon moyen de me détendre. L'activité de conseiller d'État est exigeante et me laisse parfois peu de temps pour le sport. Mon objectif est de pouvoir à l'avenir jouer au tennis trois ou quatre fois par mois.

Nous avons besoin d'une politique globale favorable à la santé, une politique qui vise à modifier nos conditions de vie et certains facteurs liés à l'environnement, à l'économie et au social.

GUIDO GRAF

Président du Conseil de fondation
de Promotion Santé Suisse

Points forts 2019

Un engagement sur plusieurs fronts



L'année sous revue a été jalonnée d'actions inédites et d'autres largement éprouvées. Promotion Santé Suisse a soutenu la prévention dans le domaine des soins, s'est engagée en faveur d'un échange entre les acteurs de la santé et a célébré le dixième anniversaire du label Friendly Work Space.

Rôle des villes et communes

La 20^e Conférence nationale sur la promotion de la santé, organisée en partenariat avec la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé, l'Association des Communes Suisses et l'Union des villes suisses, s'est intéressée au rôle dévolu aux villes et aux communes dans le domaine de la santé. Lors de discussions et d'ateliers, les intervenants ont démontré aux plus de 400 participant-e-s que la promotion de la santé et la prévention peuvent aller de pair avec le développement de l'espace public ainsi qu'avec les activités visant à promouvoir la qualité de vie et la cohésion sociale.

www.conference.promotion-sante.ch/2019

Poursuite des campagnes

Sur la période de 2018 à 2021, Promotion Santé Suisse finance et pilote deux campagnes consacrées à la promotion de la santé psychique en Suisse. En Suisse alémanique, la campagne «Wie geht's dir?» est menée sous la houlette de Pro Mente Sana alors qu'en Suisse latine la campagne «SantePsy.ch» est réalisée avec les organisations partenaires Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) et Coordination romande des associations d'actions pour la santé psychique (Coraasp). Ces deux campagnes ont été lancées avec succès et coordonnées avec les cantons >

 www.promotionsante.ch/campagnes-santepsy

16 autres projets soutenus

Dans le cadre du deuxième cycle du soutien de projets Prévention dans le domaine des soins, la Fondation soutient seize autres projets de prévention des maladies chroniques, des maladies psychiques et des addictions. Au total, 88 demandes de soutien ont été déposées dans les délais. Les projets soutenus sont menés dans les hôpitaux, les cabinets médicaux, les ligues de santé et les associations, avec le concours de différents partenaires comme les caisses maladie, les administrations cantonales et les fédérations de patients. L'essentiel du travail vise à simplifier les interfaces et la collaboration entre les acteurs de la branche, à assurer le perfectionnement des professionnel-le-s de la santé et à améliorer l'autogestion des personnes atteintes de maladies chroniques.

www.promotionsante.ch/projets-pds-cycle-2

10 ans de Friendly Work Space

Lorsque le label Friendly Work Space a été créé, en 2009, il a suscité un certain scepticisme. Dix ans plus tard, ce label a contribué de manière non négligeable à mettre la gestion de la santé en entreprise (GSE) au centre de l'environnement des entreprises.

En 2019, près de 255 000 personnes travaillaient en Suisse dans des entreprises labellisées. Plusieurs universités et hautes écoles, plus de 70 conseiller-ère-s accrédité-e-s,

près de 50 assesseur-e-s dans les trois régions linguistiques et des centaines d'expert-e-s dans les entreprises s'appuient au quotidien sur la directive relative à Friendly Work Space. Un anniversaire réussi sur toute la ligne. «Le label s'est imposé comme un critère de qualité», affirme Hansrudolf Castell, ancien responsable RH du Groupe Migros.



www.promotionsante.ch/10-ans-friendly-work-space



Prévention du stress dans les soins de longue durée

Selon les prévisions de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), la Suisse aura besoin de 28 000 soignant-e-s supplémentaires dans les soins de longue durée en 2025. Or, ce secteur souffre déjà de nombreuses défections de personnel. En coopération avec l'Office fédéral de la santé publique et le Bureau BASS, nous avons complété l'outil d'enquête «Friendly Work Space Job-Stress-Analysis» avec un module spécial Soins de longue durée. Cet outil d'enquête en ligne doit contribuer à améliorer les conditions de travail et à retenir ainsi à long terme le personnel qualifié. En 2019, le système d'analyse a été validé dans neuf établissements de soins de longue durée et un référentiel a été développé pour ce groupe professionnel.

La GSE pour le corps et l'esprit

Le 16^e Congrès national pour la gestion de la santé en entreprise (GSE), placé sous le thème «La GSE pour le corps et l'esprit», a réuni 600 participant-e-s à Pfäffikon (SZ). Les interactions entre la santé psychique et la santé physique ont été étudiées dans le cadre de trois exposés passionnants, de 19 ateliers et d'un world café. L'accent a notamment été mis sur la façon dont les entreprises peuvent créer des synergies dans la gestion de la santé en entreprise (GSE) en promouvant la santé du corps et de l'esprit. Le congrès a fait l'objet d'un reportage et de huit brèves interviews.



www.promotionsante.ch/congres-gse-2019

La stratégie et les prestations de Promotion Santé Suisse font mouche

La manière dont les parties prenantes perçoivent le travail de Promotion Santé Suisse est décisive pour l'orientation future des prestations de la Fondation. Les résultats de l'enquête 2019 menée auprès des parties prenantes sont positifs dans leur grande majorité. Les partenaires de Promotion Santé Suisse saluent les activités de la Fondation et sont satisfaits de leur développement. En outre, la stratégie 2019-2024 est bien perçue. Ce qui n'empêche pas Promotion Santé Suisse de prendre les critiques au sérieux et de s'efforcer d'exploiter les potentiels d'amélioration.



www.promotionsante.ch/enquete-aupres-des-parties-prenantes-2019

Programmes d'action cantonaux

En collaboration avec les cantons intéressés, nous nous engageons afin que les enfants, les adolescent-e-s et les personnes âgées adoptent une alimentation équilibrée, pratiquent davantage d'activité physique et restent en bonne santé psychique.

23

cantons ont mis en œuvre des programmes d'action cantonaux en 2019.

93

projets ont été soutenus dans le cadre du soutien de projets Programmes d'action cantonaux.

1 366 600

enfants, adolescent-e-s et personnes âgées ont été atteint-e-s par les programmes d'action cantonaux (PAC) et le soutien de projets PAC.

Programmes d'action cantonaux

Grâce au supplément de prime LaMal pour la promotion de la santé et la prévention, les cantons peuvent élargir leurs programmes d'action cantonaux (PAC) et renforcer les mesures existantes. 23 cantons déploient des programmes d'action cantonaux sur la base de normes uniformes.

Qu'est-ce qu'un PAC?

Un programme d'action cantonal (PAC) est le fruit de la collaboration en matière de promotion de la santé et de prévention entre un canton et Promotion Santé Suisse. Comme les PAC sont structurés de façon modulaire, les cantons peuvent combiner dans un programme les groupes cibles enfants et adolescent-e-s et/ou personnes âgées ainsi que les thèmes alimentation et activité physique et/ou santé psychique. Deux vidéos mises en ligne sur le site web de Promotion Santé Suisse expliquent en détail comment s'organise cette collaboration et comment fonctionnent les PAC.

www.promotionsante.ch/quest-ce-quun-pac

Facteur de succès la participation

La Journée de mise en réseau des programmes d'action cantonaux 2019 a rassemblé 133 personnes venues de toute la Suisse. La journée, réalisée en collaboration avec le projet Générations du Pour-cent culturel Migros, était consacrée au thème de la participation. Les participant-e-s – professionnel-le-s et représentant-e-s des groupes cibles des PAC ont échangé leurs opinions sur la meilleure manière d'impliquer les différents groupes cibles. Les expériences réalisées dans le domaine ont été discutées et documentées.

Les présentations et d'autres documents sur cette journée sont disponibles à l'adresse suivante:

Modules des programmes d'action cantonaux



Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Alimentation et activité physique



Module A

Enfants et adolescent-e-s

Objectifs

Les mesures dans ce domaine encouragent une activité physique suffisante, une alimentation équilibrée et une image corporelle saine. Parmi les enfants, la prévalence du surpoids et de l'obésité a ainsi été stabilisée à un niveau élevé et a même parfois diminué. En revanche, elle continue de croître parmi les adolescent-e-s et il est urgent d'agir. Voilà pourquoi la promotion d'une alimentation équilibrée et de l'activité physique constitue un élément central de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT).

Activités

En 2019, 22 cantons se sont engagés dans le module A.

Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Alimentation et activité physique

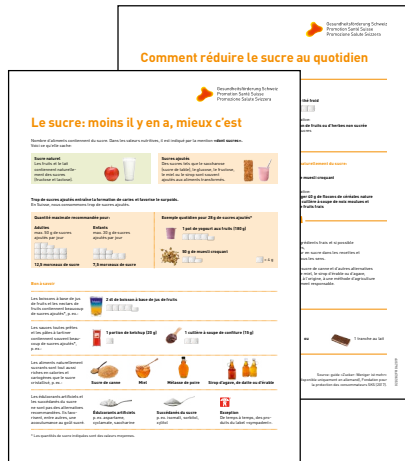
Module A

Enfants et adolescent-e-s – extrait

Dépliant «Le sucre: moins il y en a, mieux c'est»

En Suisse, on consomme trop de sucre ajouté, ce qui peut favoriser les caries et le surpoids. À la demande de différents cantons, Promotion Santé Suisse a édité un dépliant de sensibilisation sur le thème «Le sucre: moins il y en a, mieux c'est». Il s'adresse aux parents d'enfants à l'école enfantine et contient des informations sur le sucre et les alternatives au sucre, de même que des conseils pour réduire la consommation de sucre au quotidien. Le dépliant est disponible en douze langues.

www.promotionsante.ch/sucre



Dépliant «Le sucre: moins il y en a, mieux c'est»

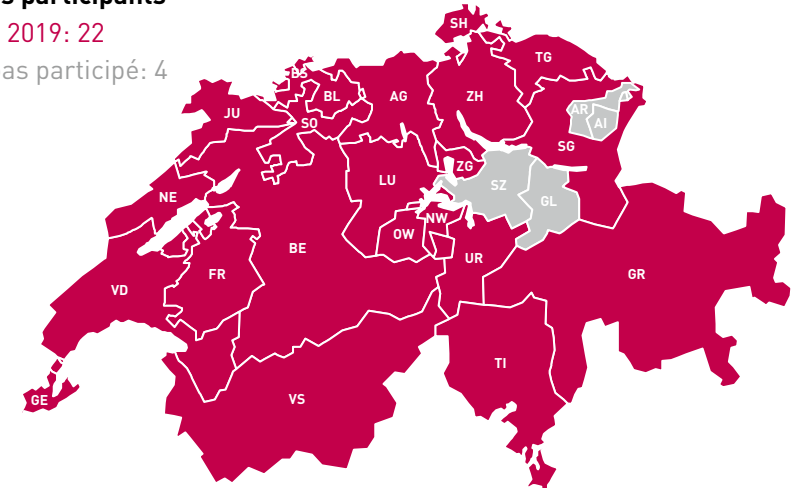
Mise en réseau des projets scolaires

En 2019, une rencontre de mise en réseau et d'échange concernant les projets menés dans le setting de l'école était organisée pour la deuxième fois. Elle visait la mise en commun des connaissances afin d'accroître l'efficacité des mesures. Les participant-e-s se sont intéressé-e-s aux bases de données de Education21, Fit4future et Gorilla. L'ambassadrice de l'activité physique des écoles du canton de Schaffhouse a présenté son activité. De son côté, Feel-ok a communiqué quelques résultats de l'étude «Gute Prävention in Schulen» (en allemand).

Cantons participants

État fin 2019: 22

N'ont pas participé: 4



www.promotionsante.ch/pac-module-a

Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Alimentation et activité physique



Module B

Personnes âgées

Objectifs

Ce module vise avant tout à promouvoir l'autonomie et la qualité de vie des personnes âgées vivant encore chez elles et à renforcer leur responsabilité individuelle. Les actions en la matière se concentrent sur la promotion d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique suffisante et régulière ainsi que sur la prévention des chutes.

Activités

Le groupe cible des personnes âgées a été intégré dans les programmes d'action cantonaux (PAC) en 2017. Deux ans plus tard, il est réjouissant de constater que la promotion de la santé des personnes âgées est largement établie dans la grande majorité des cantons. En 2019, 21 cantons ont en effet adopté un PAC visant à promouvoir l'activité physique et l'alimentation équilibrée chez les personnes âgées.

Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Alimentation et activité physique

Module B

Personnes âgées – extrait

Rencontre d'échange sur le thème de l'activité physique et du sport chez les personnes âgées

«Vieillir en bonne santé» fait partie des thèmes prioritaires de la stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT). Promotion Santé Suisse a organisé une rencontre sur ce thème avec l'Office fédéral de la santé publique, l'Office fédéral du sport et le Bureau suisse de prévention des accidents. 18 institutions y ont également participé pour discuter des développements à venir dans le domaine de l'activité physique et du sport pour les personnes âgées.



Alimentation des personnes âgées

À l'occasion d'une conférence commune des stratégies nationales Prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT) et Addictions, les participant-e-s se sont penchés sur la question «Vieillir en bonne santé – une contradiction?». L'un des ateliers était notamment consacré à «L'Alimentation des personnes âgées». En collaboration avec la Haute École spécialisée de Berne et la Société Suisse de Nutrition, Promotion Santé Suisse a présenté les nouvelles Recommandations alimentaires suisses pour les seniors, les projets de promotion d'une alimentation équilibrée pour les personnes âgées en Suisse ainsi que des offres provenant de l'étranger. D'autres étapes d'intervention ont en outre été étudiées avec les participant-e-s.

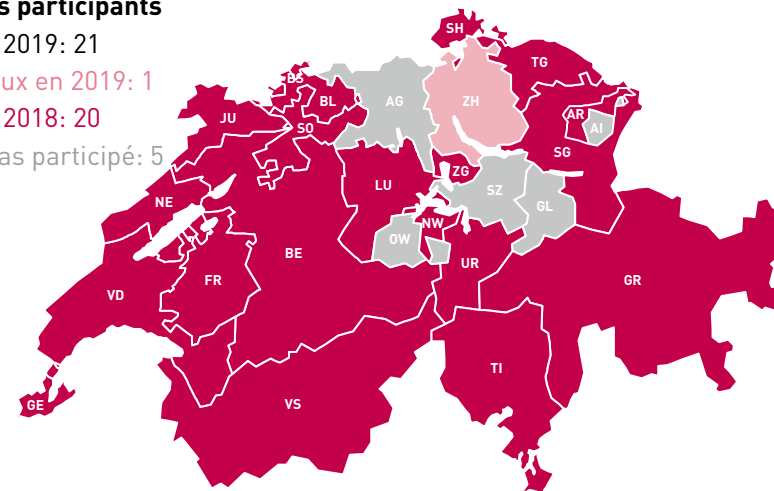
Cantons participants

État fin 2019: 21

Nouveaux en 2019: 1

État fin 2018: 20

N'ont pas participé: 5



Campagne «L'équilibre en marche»

Le Bureau de prévention des accidents, Pro Senectute Suisse et Promotion Santé Suisse collaborent dans le cadre d'une campagne de sensibilisation aux risques de chute chez les personnes âgées. Parallèlement à la campagne elle-même, intitulée «L'équilibre en marche», un label de qualité a été introduit afin de garantir la qualité des offres proposées aux seniors en matière de prévention des chutes.

www.equilibreenmarche.ch



www.promotionsante.ch/pac-module-b

Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Santé psychique



Module C

Enfants et adolescent-e-s

Objectifs

La santé psychique est influencée dès la plus petite enfance. Ces influences interviennent surtout dans la famille et dans les établissements chargés de l'accompagnement et de l'éducation des enfants et des adolescent-e-s. Ce module vise à permettre aux enfants et aux adolescent-e-s de conserver une bonne santé psychique et de disposer des ressources suffisantes pour gérer leur quotidien. Un objectif qui implique l'adoption de diverses mesures au niveau de l'individu et de son environnement.

Activités

21 cantons ont déployé des mesures visant la santé psychique des enfants et des adolescent-e-s en 2019. Ils se sont engagés à la mise en réseau des acteurs et de la coordination des offres. Ils ont soutenu des mesures destinées à renforcer tant les ressources des enfants et des adolescent-e-s que celles du personnel enseignant et des parents. De nombreux cantons ont inclus dans leur PAC des offres destinées aux groupes particulièrement vulnérables, par exemple les enfants vivant dans des familles confrontées à une situation psychique difficile. Certaines de ces mesures se sont également concentrées sur la sensibilisation à la santé psychique et la déstigmatisation des maladies psychiques.

Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Santé psychique

Module C

Enfants et adolescent-e-s – extrait

Deux ressources centrales

L'auto-efficacité et le soutien social sont déterminants pour la santé psychique. La brochure «Auto-efficacité», qui sert de guide aux professionnel-le-s, s'articule en deux parties. La première détaille les bases scientifiques sur les compétences de vie et l'auto-efficacité tandis que la deuxième formule des recommandations pratiques pour la réalisation de projets. Pour les auteures, la devise de Fifi Brindacier «je n'ai jamais essayé auparavant, donc je suis absolument sûre de réussir!» résume parfaitement l'enjeu du projet.

www.promotionsante.ch/auto-efficacite

Recommandations communes

Le projet de mise en réseau Miapas réunit autour d'une même table des représentant-e-s d'importantes organisations spécialisées dans le domaine de la santé et du social. Outre les recommandations relatives à l'alimentation et l'activité physique, ce projet a élaboré en 2019 des recommandations communes concernant la promotion de la santé psychique dans la petite enfance. Une bonne santé psychique repose sur une relation valorisante et attentive entre l'enfant, son père et sa mère, au sein d'une société favorable à l'enfant. Les douze recommandations sont d'ores et déjà utilisées dans les cantons afin d'assurer le renforcement des enfants en bas âge et de leurs familles par une approche interdisciplinaire.

www.promotionsante.ch/miapas

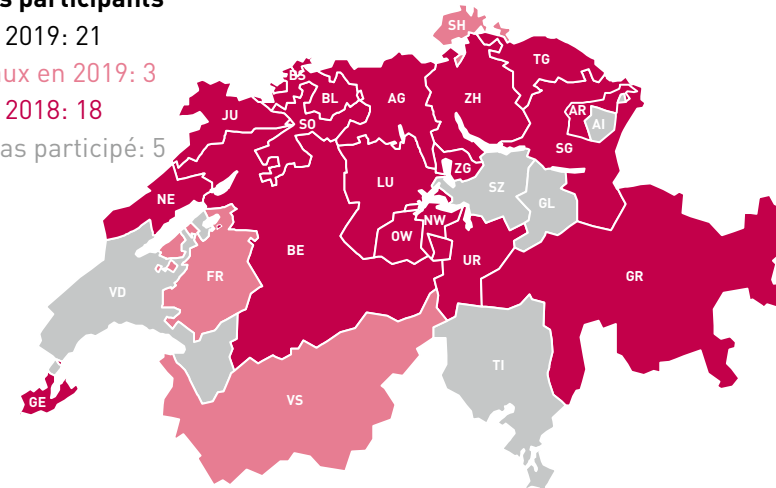
Cantons participants

État fin 2019: 21

Nouveaux en 2019: 3

État fin 2018: 18

N'ont pas participé: 5



Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Santé psychique



Module D

Personnes âgées

Objectifs

Les personnes âgées sont confrontées, un jour ou l'autre, à une diminution de leurs ressources sociales et physiques, ce qui peut fortement altérer leur mobilité, leur réseau social et leur autonomie. Un environnement de soutien favorise l'autonomie et la participation sociale des personnes âgées. Les mesures de ce module visent à promouvoir la santé psychique et le bien-être des personnes âgées et de leurs proches.

Activités

En 2019, 20 cantons au total ont appliqué des mesures de promotion de la santé psychique destinées aux personnes âgées et à leurs proches aidant-e-s. À cet effet, ils ont investi dans la création, la coordination et la communication d'offres cantonales et communales destinées à renforcer les ressources. La participation du groupe cible est ici très importante et garantit une mise en œuvre efficace des mesures.

Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Santé psychique

Module D

Personnes âgées – extrait

Rencontre thématique «Santé psychique des personnes âgées»

La 2^e rencontre thématique consacrée à la «Santé psychique des personnes âgées» s'est tenue à Berne en juin 2019. Les participant-e-s ont tenté de dessiner les contours d'un potentiel réseau national, à l'aide d'un outil d'analyse appelé «radar de réseau». Les résultats de l'atelier ont révélé qu'une mise en réseau dans ce domaine est explicitement souhaitée. Un tel réseau devrait se focaliser sur la santé psychique des personnes âgées, le maintien de celle-ci et le renforcement des ressources. Ce réseau va maintenant être mis en place avec les participant-e-s.

Guide

Les proches aidant-e-s, qui s'investissent fortement et souvent durablement, permettent aux personnes souffrant de limitations dues à l'âge ou à des problèmes de santé de vivre plus longtemps à domicile. Afin que la charge ne soit pas trop importante pour elles ou eux et que leur santé n'en pâtisse pas, il est indispensable de leur proposer un soutien adapté: renforcement des propres ressources, soutien par des pairs et offre de services accessibles et abordables. Le nouveau guide pour les acteurs du terrain intitulé «Promotion de la santé psychique des proches aidant-e-s de personnes âgées» traite de tous ces aspects et présente des exemples de bonnes pratiques.

www.promotionsante.ch/proches-aidants

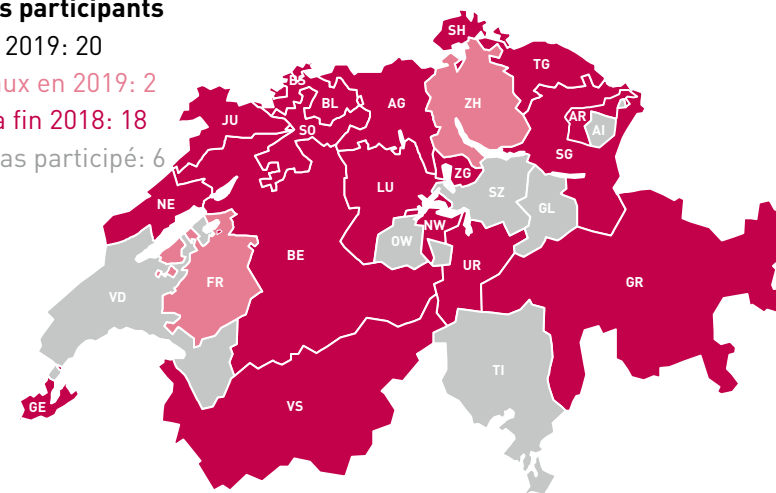
Cantons participants

État fin 2019: 20

Nouveaux en 2019: 2

Jusqu'à fin 2018: 18

N'ont pas participé: 6



Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Soutien de projets



Avec le soutien de projet lié aux programmes d'action cantonaux (PAC), Promotion Santé Suisse soutient des organisations, des associations et des institutions qui s'engagent en faveur d'un projet de promotion de la santé et de prévention. Les projets sont adaptés aux besoins des PAC.

Objectifs

Le soutien de projets PAC entend promouvoir des idées innovantes et la diffusion de projets efficaces dans les domaines de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique, touchant principalement les enfants et les adolescent-e-s ainsi que les personnes âgées. Le soutien de projets PAC s'appuie sur trois piliers, à savoir l'innovation, la multiplication et le soutien d'offres éprouvées.

Innovation

Développement et test de nouvelles solutions pour répondre aux enjeux en matière de santé

Multiplication

Préparation qualitative et diffusion efficace d'interventions éprouvées

Soutien d'offres éprouvées

Coordination et développement qualitatif sur le long terme d'interventions efficaces mises en place aux niveaux suprarégional et national.



Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Soutien de projets

➤ Activités

Depuis 2017, le soutien de projets PAC se focalise sur des mesures relevant des modules B, C et D. Les projets soutenus s'alignent sur les objectifs stratégiques de Promotion Santé Suisse et répondent aux attentes des cantons. Selon les besoins, ces projets bénéficient d'un soutien non seulement financier mais aussi professionnel. En 2019, Promotion Santé Suisse a ainsi apporté son soutien à 93 projets PAC au total, dont 30 ont été intégrés dans le cadre des cinquième et sixième cycles de soutien de projets en février et en août 2019.

Afin de combler des lacunes identifiées dans les domaines de la santé psychique et du groupe cible des personnes âgées, des projets s'articulant autour des axes thématiques suivants ont fait l'objet d'un appel d'offres unique en 2019. Il s'agit de:

- la santé psychique des enfants vulnérables dans le domaine de la petite enfance (module C)
- la promotion d'une alimentation équilibrée chez les personnes âgées (module B)
- la santé psychique des personnes âgées (module D)
- les réseaux communaux à petite échelle visant la promotion de la santé des personnes âgées (modules B et D)

Projets déjà mis en œuvre:

- le soutien aux enfants de parents souffrant de troubles psychiques (TG)
- le projet Da -9 a +36: le basi del benessere del bambino (TI)
- le projet Promotion Santé Psychique 0-4 ans (FR, JU, NE, VS)
- le projet Renforcer la santé psychique des enfants en bas âge de parents aux prises avec des difficultés (OW, NW)

Liste d'orientation PAC 2019

En publiant la liste d'orientation PAC, Promotion Santé Suisse entend favoriser la multiplication de mesures ayant fait leurs preuves et soutenir les cantons dans le cadre des programmes d'action cantonaux. Cet ouvrage de référence contient des approches éprouvées dans la pratique, touchant les domaines de l'alimentation et de l'activité physique ainsi que de la santé psychique, tant chez les enfants et les adolescent-e-s que chez les personnes âgées. Des fiches détaillées offrent un aperçu rapide et pratique des différentes interventions.

[www.promotionsante.ch/
listedorientation-pac](http://www.promotionsante.ch/listedorientation-pac)

Aperçu des projets soutenus:



www.promotionsante.ch/projets-pac

Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Soutien de projets

Exemple

Les enfants en cuisine

«KiKo, les enfants en cuisine» est une offre de loisirs proposée par Fit4future, l'initiative nationale en faveur de la santé, menée par la Fondation Cleven. Lors de quatre à huit demi-journées, des enfants d'âge scolaire se mettent aux fourneaux sous la supervision de professionnel-le-s. Ils sont ainsi sensibilisés à une alimentation équilibrée sur un mode ludique et de découverte. Ces cours sont organisés par les communes, les écoles ou les associations de parents ou encore les organisateurs de passeports vacances. Promotion Santé Suisse, la Société Suisse de Nutrition et différents cantons sont également partenaires de «Kiko».

www.promotionsante.ch/kiko

Exemple

Se promener ensemble

Dans le cadre du projet ZÄMEGOLAUF, des personnes âgées de 60 ans et plus se retrouvent pour marcher ensemble. Elles font ainsi de nouvelles connaissances et restent en forme grâce à une activité physique régulière. La participation est gratuite. Le projet séduit par son approche axée sur la communauté et l'empowerment. Sur chaque site, un «responsable local» est désigné et formé, de manière à pouvoir ensuite organiser le groupe sur le terrain. Les différents sites sont mis en réseau via l'Academy et la publication régulière du journal ZÄMEGOLAUF.

www.promotionsante.ch/zaeme-go-laufe

Exemple

Estime et intégration

Le programme scolaire MindMatters vise à développer une culture scolaire dans laquelle tous les acteurs se sentent valorisés et intégrés. Pour garantir son efficacité, il est mis en place avec le soutien de multiplicatrices et multiplicateurs régionaux. Les conditions de travail et la santé du personnel enseignant s'améliorent grâce aux actions visant la qualité des relations dans les classes et à l'école. Cette amélioration se répercute, à son tour, de manière positive sur les élèves: à l'aide de modules d'enseignements ciblés, ils apprennent à gérer leurs sentiments et leur stress et renforcent ainsi leurs compétences de vie.

www.promotionsante.ch/mind-matters

Exemple

Renforcer les proches aidant-e-s

Le programme AEMMA (Apprendre à être mieux... pour mieux aider), déployé à Fribourg (en français et en allemand) et dans le Jura, s'adresse aux proches aidant-e-s de personnes vivant à domicile et souffrant de démence sénile. Il propose un soutien pour permettre de mieux faire face aux situations difficiles. Des cours réguliers en petits groupes offrent la possibilité d'échanger en toute confiance avec d'autres personnes dans la même situation. Les participant-e-s reçoivent ainsi des «outils» qui les aident à affronter les problèmes quotidiens. Ils apprennent à mieux comprendre les réactions de leurs proches et découvrent de nouveaux moyens de communiquer avec eux.

www.promotionsante.ch/aemma

Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Impact

Promotion Santé Suisse incite et aide les cantons à s'engager efficacement en faveur de la santé psychique, d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique suffisante chez les enfants, les adolescent-e-s et les personnes âgées. La Fondation suit les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés et contrôle l'impact et la qualité des mesures prises en procédant à des évaluations et des études de monitoring.

Évaluation du label «Communes en santé»

Les communes et les villes jouent un rôle essentiel dans la promotion de la santé et la prévention, rôle qui est mis en valeur et soutenu par le label «Communes en santé». L'évaluation du label révèle que la grande majorité des représentant-e-s des communes interrogé-e-s sont très satisfait-e-s de leur participation au label. Ce dernier répond à leurs attentes et présente un rapport coûts-bénéfices très intéressant. Ils ou elles reconnaissent que la participation au label contribue à approfondir leurs connaissances des thématiques importantes ainsi que des acteurs de la prévention. Parallèlement aux mesures établies, les communes mettent continuellement en place de nouvelles activités.

www.promotionsante.ch/label-communes-sante

Résultats intermédiaires de l'évaluation globale des PAC

Les programmes d'action cantonaux menés entre 2017 et 2020 font actuellement l'objet d'une évaluation globale. Les résultats intermédiaires publiés en 2019 révèlent un fort engagement des cantons. Depuis l'élargissement des PAC aux modules C et D, un nombre croissant d'activités sont mises en place. Quelque 19 cantons sont d'ores et déjà engagés dans tous les modules. Ces cantons assument en outre une participation financière supérieure à celle qui leur est demandée. Ils ont étoffé les mesures existantes et mis en place de nouvelles mesures. Le nombre de personnes touchées par les PAC au sein des groupes cibles et parmi les multiplicatrices et multiplicateurs a encore progressé.

Rapport coûts-bénéfices

Selon une étude* publiée par l'OCDE, les investissements consentis dans des mesures visant la prévention du surpoids sont payantes, car elles contribuent à la réduction des coûts de la santé et se répercutent de manière positive sur la productivité et le taux d'activité. Le retour sur investissement (ROI) varie beaucoup d'une mesure à l'autre. Si la Suisse déployait le paquet de mesures jugé le plus efficace par l'OCDE, le ROI atteindrait CHF 4.60 pour chaque franc investi. Les chiffres clés présentés dans l'étude de l'OCDE constituent une base de discussion intéressante pour traiter des questions stratégiques.

www.promotionsante.ch/etude-ocde-roi



Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Impact

Chaîne d'impact des programmes d'action cantonaux

La chaîne d'impact montre l'effet que produisent les investissements engagés dans le module A (alimentation et activité physique des enfants et des adolescent-e-s) à différents niveaux.

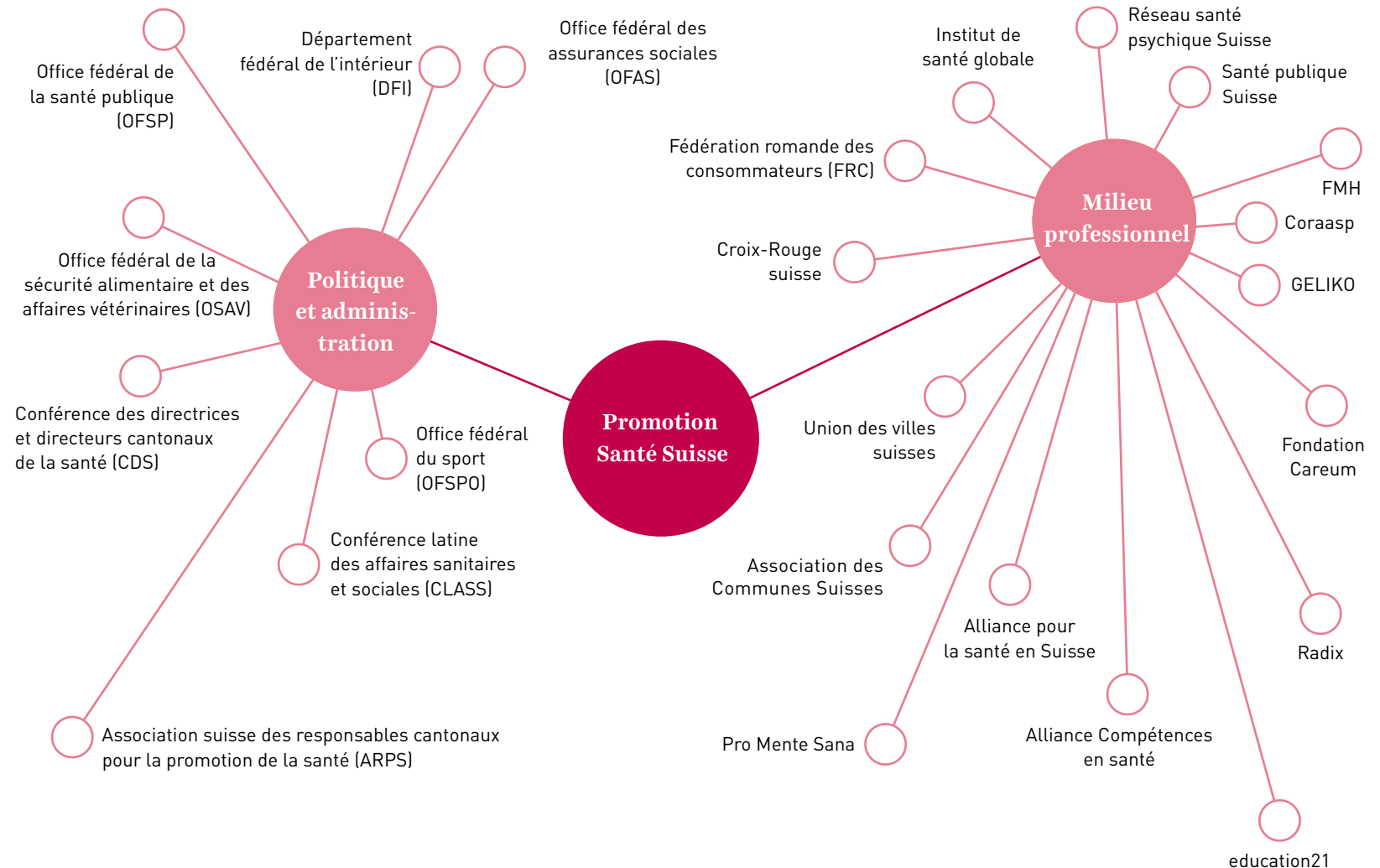


Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Partenariats

Promotion Santé Suisse initie et entretient des partenariats avec des organisations nationales et régionales. Son objectif est de soutenir le déploiement de programmes d'action cantonaux. Diverses mesures contribuent à sensibiliser les organisations partenaires dans tous les domaines et à les amener à créer des conditions-cadres favorables à la santé. Promotion Santé Suisse organise des manifestations qui réunissent des représentant-e-s des cantons, de la politique, des associations, des réseaux et du monde scientifique. Des plateformes d'échange et de coordination permettent aux différents acteurs de discuter d'actualités brûlantes dans le domaine de la santé et d'élaborer des solutions communes.

Partenariats contractuels (liste non exhaustive)



Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Partenariats

Coordination de la stratégie MNT

Pour diriger la stratégie MNT nationale, un comité de pilotage et des groupes de travail ont été formés pour chacun des trois domaines d'intervention.

Dans le premier domaine d'intervention, Promotion Santé Suisse, l'Office fédéral de la santé publique, la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé et le Fonds de prévention du tabagisme collaborent sur différentes thématiques.

En 2019, ils ont ainsi élaboré une vue d'ensemble des facteurs de succès des programmes de prévention dans le domaine des MNT. Les prescriptions, modèles et délais pour le dépôt des projets auprès du Fonds de prévention du tabagisme, du Fonds de prévention des problèmes liés à l'alcool et de Promotion Santé Suisse ont été harmonisés.



Prévention dans le domaine des soins

Nous nous engageons en faveur du renforcement de la prévention dans le domaine des soins afin de promouvoir la qualité de vie et l'autonomie des patient-e-s.

88

esquisses de projets ont été déposées, dans les délais, à l'occasion du deuxième cycle de demandes.

16

projets ont été sélectionnés en 2019 pour bénéficier d'un soutien dès 2020.

11

millions de francs seront investis à compter de 2020 sur deux à quatre ans dans les 16 projets sélectionnés.

Axe thématique

Prévention dans le domaine des soins



Le soutien de projets Prévention dans le domaine des soins a été lancé en 2018. Une cinquantaine de projets devraient ainsi être soutenus, dans toute la Suisse, jusqu'en 2024. Promotion Santé Suisse investit en moyenne 6,1 mio CHF par an dans le soutien de projets.

Objectif

La prévention dans le domaine des soins vise à renforcer les compétences des patient-e-s tout au long de la chaîne de prise en charge, afin de favoriser leur qualité de vie et leur autonomie et de diminuer ainsi leurs besoins de traitement. À cet effet, Promotion Santé Suisse promeut des projets en lien avec les maladies non transmissibles (MNT), l'addiction et la santé psychique, qui servent l'objectif supérieur de la prévention et du soutien aux professionnel-le-s de la santé. ➤

► Activités

Les quatorze projets sélectionnés l'année précédente ont tous été lancés avec succès en 2019.

Des adaptations ont par ailleurs été faites à la procédure d'appel d'offres pour le soutien de projets. Les modifications apportées aux conditions-cadres ne sont pas étrangères au nombre particulièrement élevé de projets (88) déposés dans les délais. Un groupe de travail composé de professionnel-le-s de Promotion Santé Suisse et de l'Office fédéral de la santé publique, épaulés par un comité d'expert-e-s externes, en ont sélectionné seize, qui recevront un soutien à partir de 2020.

En outre, une collaboration directe a été convenue avec deux acteurs renommés du domaine de la santé, à savoir la Fédération des médecins suisses (FMH) et la Conférence nationale suisse des ligues de la santé (GELIKO).

Impact

Dans le cadre des évaluations de projets, des informations pertinentes et des connaissances de base sur les impacts des projets de prévention dans le domaine des soins sont documentées. Promotion Santé Suisse jette ainsi les bases d'une large diffusion des mesures de prévention dans le domaine des soins axées sur la pratique.

Leur impact est mesuré, d'une part, au travers des évaluations de projets individuels et, de l'autre, par une évaluation globale du soutien de projets dans son ensemble. Les premiers rapports intermédiaires des réalisations en cours témoignent de premiers succès en ce qui concerne les multiplicateur-trice-s atteint-e-s ainsi que les groupes cibles.



www.promotionsante.ch/prevention-dans-le-domaine-des-soins



www.promotionsante.ch/evaluation-monitoring-2019

Axe thématique Prévention dans le domaine des soins

Activités

Exemple

Autoévaluation

Le projet «Selbstcheck Gesundheitskompetente Organisation» est un outil d'autoévaluation développé pour les prestataires du domaine des soins et rattaché au programme «Gesundheitskompetentes Zürich» déployé sur plusieurs années. La première année d'existence du projet a été consacrée aux travaux préparatoires: instructions, check-lists et manuel pour l'outil d'autoévaluation ont été rédigés avec le concours du personnel des cabinets médicaux et des organisations de soins à domicile. En 2020, il est prévu de lancer le projet afin de l'évaluer dans 15 entreprises pilotes et d'étudier l'introduction d'un prix récompensant par des points de formation continue les entreprises participantes.

www.promotionsante.ch/auto-evaluation

Exemple

«Daheim statt Heim»

Le projet «Daheim statt Heim» développe un programme spécifique visant à promouvoir l'autogestion des personnes âgées après un séjour à l'hôpital, afin de leur permettre de rentrer chez elles. Il vise également à analyser le financement des soins de courte durée et à élaborer une proposition de solution durable et largement étayée pour un modèle de financement futur.

www.promotionsante.ch/daheim-statt-heim

Exemple

Plan de crise conjoint

En Suisse romande, le projet «ProPCC – Promotion et implantation efficiente du Plan de Crise Conjoint» vise l'élaboration d'un plan de crise selon une approche ascendante (bottom-up). Il doit favoriser la collaboration entre les patient-e-s et le personnel soignant, afin d'atténuer les répercussions des crises et d'améliorer la qualité des soins. Dans l'intérêt des acteurs du terrain, il s'agit de développer, dans le cadre des soins, un modèle de collaboration entre les soignant-e-s, les patient-e-s et leurs proches. L'idée est d'améliorer la qualité des soins afin de réduire les hospitalisations sous contrainte dans les cantons, ce qui devrait se répercuter positivement sur les coûts des séjours psychiatriques stationnaires.

www.promotionsante.ch/pro-pcc

Exemple

Amélioration de la qualité de vie

CAREMENS est un projet visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées vulnérables, souffrant d'un trouble neurocognitif léger ou grave. L'objectif est de mieux prévenir le déclin fonctionnel, de favoriser les interactions sociales et d'améliorer la gestion des urgences non vitales.

www.promotionsante.ch/caremens

Gestion de la santé en entreprise

Nous nous engageons en faveur de la santé psychique des personnes actives en soutenant les organisations dans la mise sur pied de la gestion de la santé en entreprise.

255 000

collaborateur-trice-s travaillent dans les 83 entreprises ayant obtenu le label Friendly Work Space (FWS).

14 600

collaborateur-trice-s de 86 entreprises ont été interrogé-e-s sur leur santé psychique avec l'instrument Friendly Work Space Job-Stress-Analysis.

34

conseiller-ère-s GSE ont obtenu, en 2019, leur accréditation pour l'accompagnement dans le cadre du label Friendly Work Space et/ou Friendly Work Space Job-Stress-Analysis.

Axe thématique

Gestion de la santé en entreprise



La Suisse recense cinq millions de personnes qui exercent une activité lucrative. Près de 30% d'entre elles présentent un déséquilibre entre les ressources dont elles disposent et les contraintes auxquelles elles sont exposées. Décidée à corriger ce déséquilibre dans le monde du travail, Promotion Santé Suisse s'engage afin que les employeurs appliquent une gestion systématique de la santé en entreprise (GSE) et favorisent ainsi la santé psychique de leur personnel.

Objectifs

Promotion Santé Suisse développe des instruments de GSE validés qu'elle entend mettre à la disposition des entreprises. Ces outils doivent permettre à ces dernières de s'engager efficacement en faveur de la santé psychique de leurs collaborateurs et de mener une gestion systématique de la santé en entre-

prise. Pour ce faire, Promotion Santé Suisse intensifie sa coopération avec des acteurs tels que les assurances, les cantons et les représentants sur le terrain. La diffusion de la GSE est renforcée par la collaboration avec des multiplicatrices et multiplicateurs.



Axe thématique Gestion de la santé en entreprise

Activités

➤ Activités

En 2019, les activités dans ce domaine se sont concentrées sur:

- Formation des multiplicatrices et multiplicateurs professionnel-le-s: en Suisse, on compte une centaine de conseiller-ère-s GSE accrédité-e-s par Promotion Santé Suisse. L'objectif est de compléter de manière optimale les offres de conseil de la Suva et du SECO.
- Les innovations dans le domaine de la santé psychique et du stress: Promotion Santé Suisse a mis sur pied une offre nationale destinée aux apprenti-e-s et aux responsables de la formation professionnelle; elle a aussi élaboré une offre intitulée «L'école en action» qui vise plus spécifiquement le personnel enseignant.
- La sensibilisation des employeurs: avec le Congrès GSE organisé chaque année, Promotion Santé Suisse met à disposition une plateforme nationale d'échange GSE.

Aperçu des projets:



www.promotionsante.ch/projets-gse

Exemple

L'école en action

L'offre visant à créer des conditions-cadres favorables à la santé pour le corps enseignant et le personnel scolaire s'est élargie. En Suisse alémanique, 28 conseiller-ère-s scolaires ont été accrédité-e-s et l'offre a été introduite dans 42 établissements employant au total 1800 personnes. Les premières évaluations montrent que l'introduction de «L'école en action» en Suisse romande est une réussite. À l'avenir, l'accent devra être mis sur l'intensification de l'utilisation de l'offre au niveau national.

www.ecole-en-action.ch

Exemple

Bases et tendances de la GSE

Le rapport «Gestion de la santé en entreprise: bases et tendances», qui a mis l'accent sur la santé psychique, a été publié en collaboration avec différents expert-e-s. Il offre aux professionnel-le-s et aux personnes intéressées une vue d'ensemble des bases et des informations sur des thèmes d'actualité. Ce rapport constitue une contribution à l'argumentaire GSE basé sur des connaissances scientifiques et peut être utilisé comme guide pratique.

www.promotionsante.ch/rapport-7

Exemple

Friendly Work Space Academy

En 2019, 63 manifestations ont été organisées avec succès dans le cadre de FWS Academy. Environ 500 participant-e-s ont suivi des formations continues en GSE, et un premier cursus de formation en GSE a été proposé avec la Suva. En outre, plus de 100 conseiller-ère-s GSE ont pris part à des formations et des cercles d'experts. 22 conseiller-ère-s ont ainsi obtenu l'accréditation nécessaire pour accompagner les entreprises dans leurs efforts en vue d'obtenir le label Friendly Work Space et 32 autres pour les guider dans la réalisation de l'enquête Friendly Work Space Job-Stress-Analysis.

www.fws-academy.ch

Exemple

Friendly Work Space Office

Divers instruments d'analyse gratuits ont été développés sur la base du projet d'Innosuisse «Offices, Change and Health». Ceux-ci ont pour but de soutenir les entreprises dans leurs efforts pour aménager l'environnement de travail – espace, processus et développement des compétences – en tenant compte des aspects favorables à la santé, de manière à ce que le personnel y travaille bien et volontiers. www.fws-office.ch

Axe thématique Gestion de la santé en entreprise

Activités

Exemple

Plateforme institutionnelle GSE

L'objectif de cette plateforme est de promouvoir la collaboration entre les organisations* concernées dans le domaine de la GSE et de développer efficacement des thèmes prioritaires au sein de groupes de travail. Cette plateforme devrait permettre d'apporter un soutien optimal aux entreprises et organisations en Suisse et, au final, créer un environnement de travail favorable à la santé des collaborateurs.

Promotion Santé Suisse participe à deux groupes de travail. Le groupe de travail «Rencontre trinationale 2021» organise une rencontre de réseau réunissant des acteurs de l'économie, de la science et de la politique d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse. Le groupe de travail «Cartographie des acteurs de la GSE» illustre, sous une forme graphique, les principaux acteurs de la GSE en Suisse et le rôle qui leur est dévolu. Cette visualisation et l'échange approfondi qui l'accompagne permettent de renforcer la coordination des activités des différentes parties prenantes.

* Organisations membres: Office fédéral de la santé publique (OFSP), Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Promotion Santé Suisse, la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDCS), le SECO, la Suva, l'Association des offices suisses du travail (AOST) / l'Association intercantonale pour la protection des travailleurs (AIPT)

Exemple

Manifestations

Un aspect spécifique de la GSE a été mis en évidence lors de chacun des sept petits-déjeuners et chacune des cinq manifestations de sensibilisation mises sur pied en collaboration avec des organisations partenaires. Il s'agissait de sensibiliser les participant-e-s au thème de la GSE et de présenter la mise en œuvre de mesures de la GSE à l'aide d'exemples concrets et simples. Les Forums GSE

bien établis en Suisse orientale et en Argovie ont beaucoup contribué également au travail de sensibilisation en organisant plusieurs manifestations et ateliers dans ces régions. En outre, pour la troisième fois déjà, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) et Unisanté ont réalisé une formation continue en trois parties destinée aux spécialistes des RH et aux cadres.



Axe thématique Gestion de la santé en entreprise

Impact

Promotion Santé Suisse s'engage pour que les entreprises agissent efficacement en faveur de la santé psychique de leurs collaborateurs. La Fondation suit l'avancement, l'impact et la qualité des mesures prises au moyen d'évaluations et d'études de monitoring. Les résultats plaident en faveur du développement ciblé d'offres GSE en fonction des besoins.

Évaluation du label Friendly Work Space

L'offre relative au label Friendly Work Space a été évaluée sous l'angle de sa pertinence, de son efficacité et de son importance par le Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale (BASS). Les résultats révèlent que les critères de qualité du label se sont imposés comme une norme GSE nationale, qui jouit d'une large reconnaissance et qui est appliquée bien au-delà des seules entreprises labellisées. Cette norme soutient les entreprises suisses dans leurs efforts pour structurer l'aménagement de conditions de travail favorables à la santé. Dans sa conclusion, le rapport d'évaluation formule des recommandations sur le développement ultérieur de l'offre.

Évaluation «L'école en action – multiplication en Suisse alémanique»

Depuis 2017, l'offre «L'école en action – Prévention du stress au travail» fait l'objet d'une première phase de multiplication en Suisse alémanique. Cette phase fait l'objet d'une évaluation par la Haute École spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest. L'évaluation révèle que l'offre est désormais disponible pour l'ensemble des écoles de Suisse alémanique, notamment grâce à l'accréditation de conseiller-ère-s scolaires par RADIX. L'étude prouve clairement qu'il s'agit d'une offre ciblant un thème primordial pour les écoles et pleinement dans l'air du temps. Elle donne enfin des indications précieuses sur la manière dont une prochaine multiplication peut être soutenue efficacement.

www.promotionsante.ch/ecole-en-action



www.promotionsante.ch/evaluation-monitoring-2019



Collaboration avec les conseiller-ère-s GSE

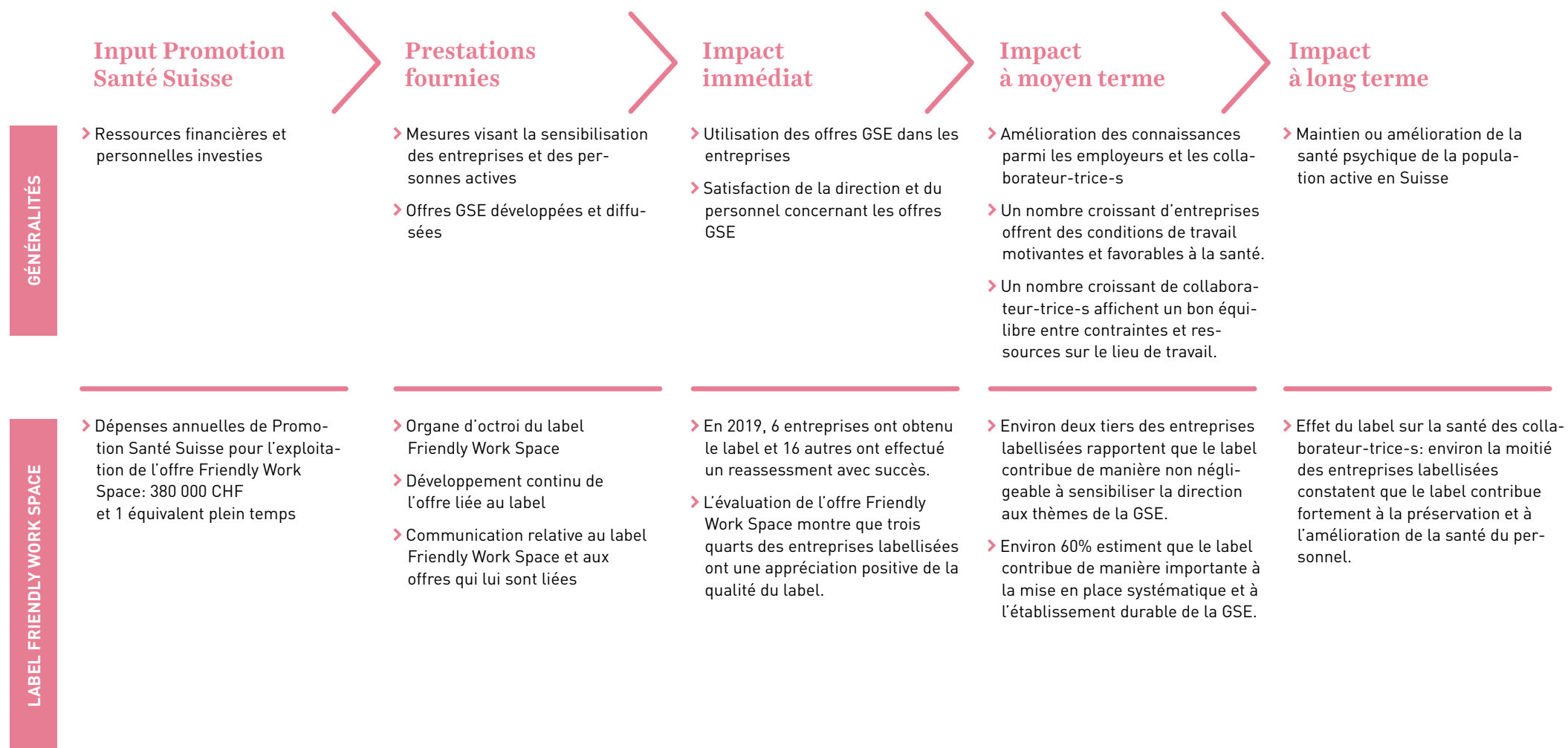
Depuis 2018, Promotion Santé Suisse propose un nouveau système d'accréditation pour les conseiller-ère-s GSE. Lors d'une enquête de satisfaction, plus de 70% des conseiller-ère-s accrédité-e-s se sont déclaré-e-s satisfait-e-s de la collaboration avec Promotion Santé Suisse. 61 conseiller-ère-s ont indiqué avoir abordé pour la première fois en 2019 des thématiques telles que le stress ou la santé psychique avec 753 entreprises. En extrapolant ce chiffre à l'ensemble des 101 conseiller-ère-s accrédité-e-s, il a été possible d'atteindre environ 1247 entreprises en 2019 grâce aux multiplicateurs.

Axe thématique Gestion de la santé en entreprise

Impact

Chaîne d'impact GSE

La chaîne d'impact montre l'effet que produisent les investissements engagés dans des mesures de la GSE. Les résultats de l'évaluation de l'offre Friendly Work Space illustrent parfaitement les relations de cause à effet correspondantes.



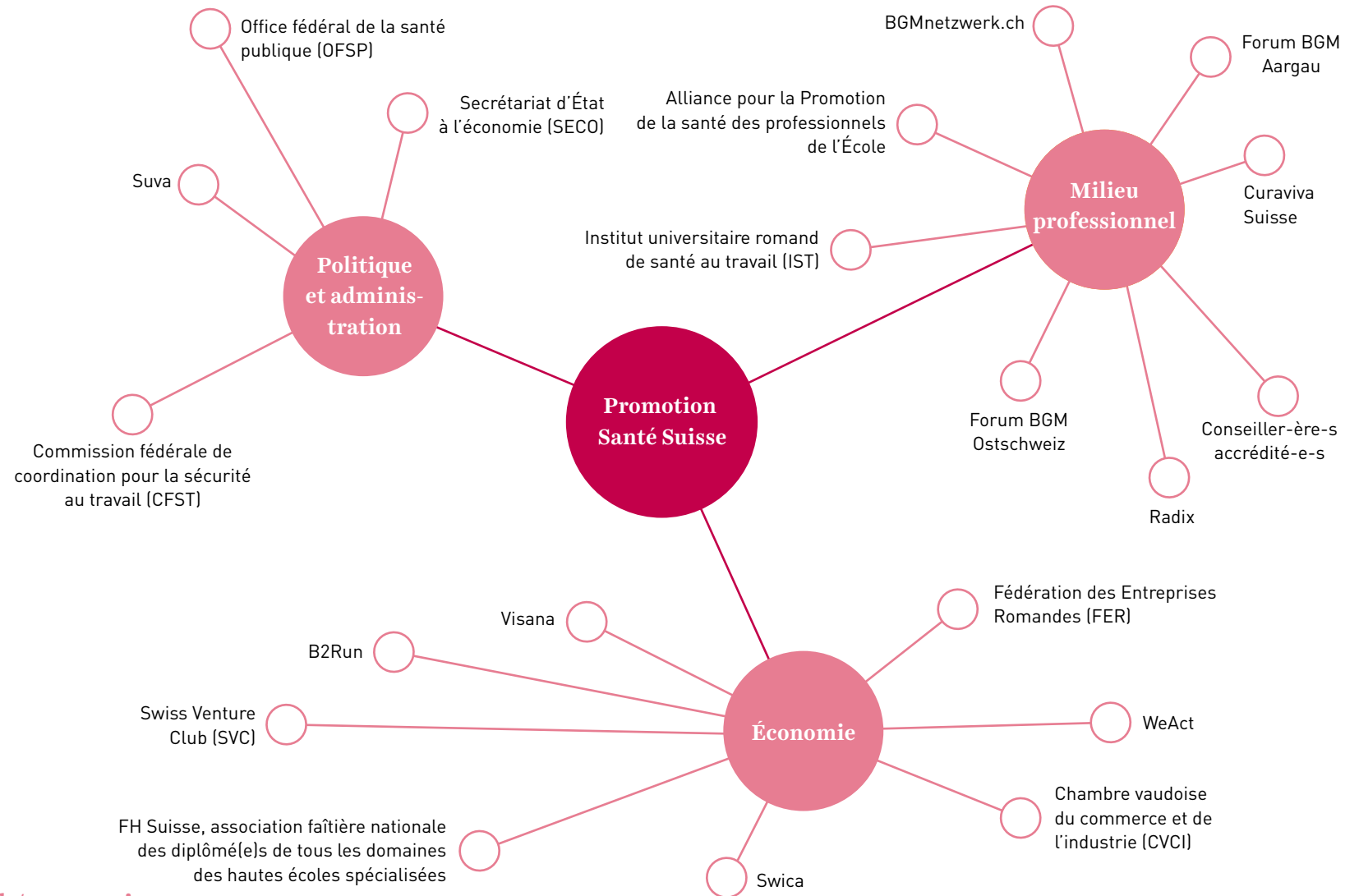
Axe thématique Gestion de la santé en entreprise

Partenariats

Promotion Santé Suisse initie et entretient des partenariats avec des organisations nationales et régionales. La sensibilisation d'associations, de réseaux d'entreprises et de personnes clés au thème de la GSE vise à encourager les entreprises à mettre en œuvre des mesures visant à intensifier la promotion de la santé auprès de leur personnel. Les activités suivantes ont été réalisées en 2019:

- > Organisation de manifestations pour les entreprises membres et pour les client-e-s
- > Création et utilisation de plateformes pour la coordination des acteurs importants
- > Transmission d'offres de formation et de formation continue
- > Préparation et diffusion d'informations et mise en réseau des acteurs importants

Partenariats contractuels (liste non exhaustive)



Comptes annuels 2019

Comptes annuels 2019

Bilan

Actif (CHF)

	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Liquidités		18 056 912	20 129 605
Créances clients		47 438	152 450
Autres créances à court terme	3.1	701 710	439 683
Actifs de régularisation		657 809	358 063
Total des actifs circulants		19 463 869	21 079 801
Immobilisations corporelles	3.2	2 108 107	2 345 547
Total des actifs immobilisés		2 108 107	2 345 547
Total de l'actif		21 571 976	23 425 349

Passif (CHF)

	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Dettes fournisseurs	3.3	199 071	611 736
Autres engagements à court terme	3.4	66 886	67 247
Passifs de régularisation et provisions à court terme	3.5	1 005 225	1 391 273
Total des fonds étrangers à court terme		1 271 181	2 070 256
Capital de la Fondation		230 000	230 000
Bénéfice (+) / perte (-) reportés		21 125 092	13 199 453
Bénéfice (+) / perte (-) de l'exercice		- 1 054 298	7 925 639
Total des fonds propres		20 300 794	21 355 092
Total du passif		21 571 976	23 425 349

Compte de pertes et profits

Produits (CHF)

	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Contributions des assuré-e-s		41 471 464	40 940 815
Produits de tiers		600 236	643 248
Produits et prestations de services		478 326	695 178
Autres produits		26 400	152 599
Réductions de recettes		-34 867	-60 099
Total des produits		42 541 558	42 371 741

Charges (CHF)

	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
PAC – Alimentation et activité physique		8 744 599	6 704 816
PAC – Santé psychique		4 780 081	3 756 125
Gestion de la santé en entreprise		4 365 001	4 249 220
Prévention dans le domaine des soins		7 551 965	3 747 616
Campagnes		3 056 396	0
Coordination – conférences et congrès		633 948	531 027
Coordination – partenariats et réseaux		924 457	589 535
Gestion des impacts – monitoring et évaluations		1 527 565	1 170 532
Communication		1 647 340	3 398 007
Réseau Santé Psychique Suisse		83 762	83 394
Charges directes projets et programmes		33 315 114	24 230 273

Charges (CHF)

	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Salaires	3.6	6 581 089	6 497 312
Allocations pour enfant		206 288	191 101
Indemnités versées aux organes et commissions	3.7	44 168	60 087
Charges sociales	3.8	1 258 008	1 289 081
Autres charges de personnel		595 932	681 097
Charges de personnel		8 685 484	8 718 679
Frais d'exploitation des locaux		537 956	570 839
Entretien du mobilier et des machines		5 838	10 604
Assurances non-vie, redevances, frais, autorisations		13 956	7 330
Frais énergétiques et de recyclage		10 288	13 884
Frais d'administration		409 844	411 887
Frais informatiques		277 199	262 649
Autres charges d'exploitation		1 255 081	1 277 193
Amortissements et correctifs de valeurs sur immobilisations corporelles		269 951	358 997
Total des charges d'exploitation		43 525 629	34 585 142
Résultat d'exploitation		-984 071	7 786 599
Produits financiers		358	197
Charges financières		-151 713	-124 973
Charges et produits financiers		-151 355	-124 776
Produits extraordinaires		90 456	263 816
Charges extraordinaires		-9 328	0
Charges et produits extraordinaires		81 128	263 816
Bénéfice (+) / perte (-)		-1 054 298	7 925 639

Annexe aux comptes annuels

Informations sur la Fondation

Nom	Promotion Santé Suisse
Forme juridique	Fondation de droit privé
Siège	Avenue de la Gare 52, 1003 Lausanne
Postes à plein temps	Au 31 décembre 2019, l'effectif de Promotion Santé Suisse totalisait 64 personnes (64 l'année précédente), représentant 49,4 équivalents plein temps (49,4 l'année précédente).
Président-e du CF	Heidi Hanselmann (jusqu'à juin 2019) Guido Graf (depuis octobre 2019)
Vice-président du CF	Dominique Jordan
Membres du CF	Reto Dahinden, Anne-Claude Demierre, Roberto Dotti, Reto Egloff, David Fäh, Doris Fischer-Taeschler, Gabriela Fontana-Ippensohn, Stefan Kaufmann, Monika Maire-Hefti, Gabriel Nusbaumer, Carlos Beat Quinto, Esther Waeber-Kalbermatten, Pascal Strupler, Gabriella Chiesa
Organe de révision	T+R AG, Sägeweg 11, 3073 Gümligen

Base juridique, référentiel comptable

En 2019, les comptes annuels ont été établis selon les dispositions du droit comptable suisse (titre 32 du Code des obligations).

Principes de présentation des comptes

Informations sur les principes appliqués pour l'établissement des comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la législation suisse, notamment des articles relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

La présentation des états financiers suppose que le Conseil de fondation effectue des estimations et des hypothèses concernant le montant des actifs et des passifs et fasse état des passifs éventuels à la date de clôture des comptes, mais aussi des charges et produits enregistrés sur la période. En l'occurrence, le Conseil de fondation décide, à sa

seule discrétion, de l'utilisation des marges de manœuvre légales existantes en matière d'évaluation et d'inscription au bilan. Dans l'intérêt de la Fondation, il pourra ainsi être procédé, dans le respect du principe de précaution, à des amortissements, correctifs de valeur et provisions excédant ce qui est économiquement nécessaire.

Utilisation pertinente des fonds de la Fondation

Lors des vérifications relatives au système de contrôle interne, l'organe de révision constate que les contrôles existent, qu'ils sont effectués et documentés et qu'ils garantissent l'utilisation pertinente des fonds de la Fondation.



Informations sur les différents postes

3.1 Autres créances à court terme en CHF

	31.12.2019	31.12.2018
LUKB, garantie de bonne fin	300 000	300 000
UBS, garantie de loyer Lausanne	17 259	17 258
CC Institution de prévoyance	1 395	1 963
CC Assurances-accidents	71 553	61 494
CC Assurances indemnités journalières maladie	64 021	58 968
Avance Meister Concept	186 483	0
Avance RADIX	61 000	0
Total des autres créances à court terme	701 710	439 683

3.2 Immobilisations corporelles en CHF

	31.12.2019	31.12.2018
Immobilisations corporelles meubles	473 673	608 961
Immobilisations corporelles immeubles	1 634 434	1 736 586
Total des immobilisations corporelles	2 108 107	2 345 547

3.3 Dettes fournisseurs en CHF

	31.12.2019	31.12.2018
Dettes liées aux projets	75 518	290 139
Autres dettes	123 553	321 597
Total des dettes fournisseurs	199 071	611 736

3.4 Autres engagements à court terme en CHF

	31.12.2019	31.12.2018
Compte de règlement TVA	13 855	26 152
CC AVS, AI, APG, AC, CAF	50 533	37 923
CC Impôt à la source	2 498	3 172
Total autres engagements à court terme	66 886	67 247

3.5 Passifs de régularisation et provisions à court terme en CHF

	31.12.2019	31.12.2018
Passifs de régularisation liés aux projets	770 972	1 150 528
Autres passifs de régularisation	8 237	5 498
Réserve pour vacances et heures supplémentaires	226 017	235 248
Total des passifs de régularisation et provisions à court terme	1 005 225	1 391 273

3.6 Salaires en CHF

	31.12.2019	31.12.2018
Salaires	6 628 326	6 532 770
APG et prestations d'assurance	-38 005	-46 609
Variations vacances et heures supplémentaires	-9 231	11 151
Total des salaires	6 581 089	6 497 312

3.7 Indemnités versées aux organes et commissions en CHF

	31.12.2019	31.12.2018
Indemnités versées aux organes	44 168	60 087
Total des indemnités versées aux organes et commissions	44 168	60 087

3.8 Charges sociales en CHF

	31.12.2019	31.12.2018
Cotisations AVS/AI/APG/AC/CAF	535 361	510 506
Caisse de pension	596 121	587 152
Assurance-accidents	62 491	72 137
Assurance-maladie	64 034	119 286
Total des charges sociales	1 258 008	1 289 081

Engagements sur projets en cours

Pour les années 2020 à 2024, Promotion Santé Suisse a déjà pris des engagements dans des projets pour un montant d'environ 50,1 mio CHF (l'année précédente, les engagements sur projets en cours se montaient à 40,8 mio CHF). Environ 43,2% de ce montant concernent les domaines prioritaires stratégiques «Alimentation et activité physique» et «Santé psychique». Ces engagements n'apparaissent pas au bilan.

Solde des engagements d'opérations de leasing apparentées aux contrats de vente et d'autres engagements de leasing, pour autant que ceux-ci n'arrivent pas à échéance ou ne soient pas résiliés dans les douze mois à compter de la date de référence du bilan

	31.12.2019	31.12.2018
Contrat de location fixe pour les locaux jusqu'au 31 décembre 2025 (option existante de 2 x 5 ans)	2 642 504	3 082 922

Engagements vis-à-vis d'institutions de prévoyance

	31.12.2019	31.12.2018
Engagements caisse de pension Profond	0	262 569

Commentaires sur le bilan

Actif

Actifs circulants

Les liquidités ont été déposées au jour de référence principalement sur le compte courant de Banque Valiant SA.

Actifs immobilisés

Les immobilisations corporelles se composent des investissements dans les travaux d'aménagement réalisés par le locataire, l'informatique et les meubles.

Passif

Fonds étrangers à court terme

En raison du règlement des dettes fournisseurs en 2019, ce poste a été fortement réduit.

Fonds propres

Par rapport au 31 décembre 2018, les fonds propres ont diminué de 1,054 mio CHF, ce qui correspond à la perte comptabilisée pour l'exercice.

Commentaires sur le compte de pertes et profits

Produits

Contributions des assuré-e-s

L'augmentation par rapport à l'année précédente s'explique par la croissance de la population. La contribution annuelle par personne assurée s'élève à CHF 4.80.

Produits de tiers

Les recettes proviennent de congrès et conférences.

Produits et prestations de services

Le recul concernant les prestations de services est dû à la nouvelle orientation stratégique dans le domaine de la gestion de la santé en entreprise (GSE), qui prévoit moins de prestations de conseil.

Autres produits

Ce poste comptabilise des indemnités de collaboration et des jetons de présence. L'année précédente, un projet de recherche commandé par l'Office fédéral de la santé publique avait conduit à une hausse des recettes.

Charges

PAC Alimentation et activité physique et PAC Santé psychique: l'augmentation des charges liées aux projets s'explique par les ressources financières supplémentaires dégagées suite à la hausse de la contribution LaMal. Elle a permis d'intégrer le thème de la santé psychique pour les groupes cibles des enfants et des adolescent-e-s, et les thèmes de l'alimentation et de l'activité physique ainsi que de la santé psychique pour le groupe cible des personnes âgées.

Gestion de la santé en entreprise (GSE): au cours de l'exercice sous revue, des dépenses ont été engagées principalement pour le développement de l'outil GSE (Job-Stress-Analyses, Assessments et Apprentice).

Prévention dans le domaine des soins: en 2019, au total 32 projets de «Prévention dans le domaine des soins» ont bénéficié d'un soutien.

Campagnes: pour l'exercice 2019, les frais des campagnes ont été comptabilisés sous cette nouvelle rubrique. Les dépenses concernent essentiellement les campagnes relatives à la santé psychique et sont conformes au budget. La hausse du budget en 2019 a été approuvée par le Conseil de fondation lors de sa réunion du 16 novembre 2018. En 2018, les frais des campagnes avaient été comptabilisés sous Communication.

Gestion des impacts – Monitoring et évaluation: la hausse du nombre de projets a entraîné une augmentation du nombre d'évaluations.

Communication: ce poste inclut les dépenses liées aux mesures de communication de la Fondation.

Charges de personnel

Salaires: la rubrique Salaires se compose des salaires, des APG et ➤

Comptes annuels 2019 Commentaires sur le compte de pertes et profits

➤ assurances ainsi que des réserves pour Variations vacances et heures supplémentaires. Les autres charges de personnel ont diminué en raison de la baisse des frais de recrutement.

Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation sont stables et même en léger recul par rapport à l'exercice précédent.

Amortissements et correctifs de valeurs

Les acquisitions nouvelles/investissements sont soumis à la durée d'amortissement suivante:

Informatique	3 ans
Machines et appareils	5 ans
Mobilier	10 ans
Travaux d'aménagement du locataire	20 ans

Charges et produits financiers

Les charges financières reflètent les taux négatifs et les frais bancaires.

Charges et produits extraordinaires

Charges extraordinaires: ce poste comptabilise le remboursement à un client et le remboursement des frais annexes 2017/2018.

Produits extraordinaires: la participation aux excédents de l'assurance indemnités journalières maladie 2016-2018 figure sous ce poste.

Bilan

La perte de 1,054 mio CHF comptabilisée en 2019 entraîne une baisse des liquidités, résultant de la mise en œuvre des mesures prévues conformément à la Stratégie 2019-2024.

Comptes annuels 2019

Rapport de révision

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Au conseil de fondation de la Promotion Santé Suisse, Bern

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Promotion Santé Suisse, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, Le conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Guemligen, le 29 janvier 2020

T+R SA

Vincent Studer
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Beat Nydegger
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Responsable du mandat

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

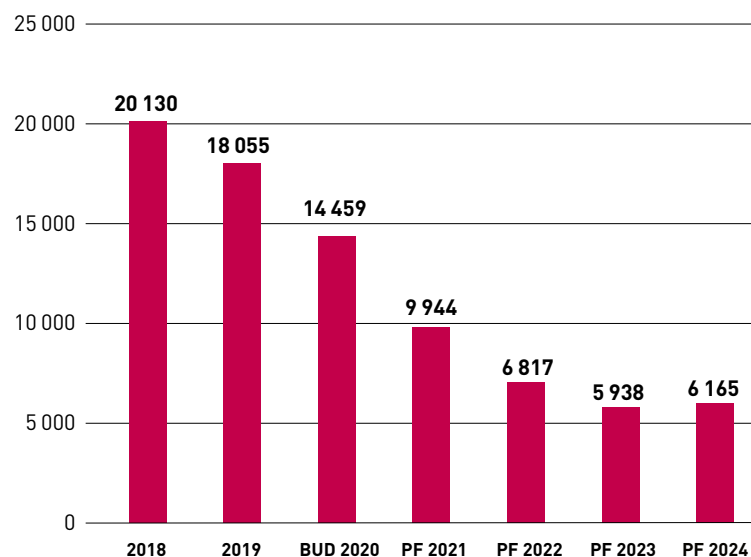
Évolution des liquidités à partir de 2019

Les liquidités ont augmenté du fait de la hausse des contributions des assuré-e-s et de l'exonération de la TVA sur ces contributions. Elles diminueront de nouveau dans les années à venir suite à la mise en œuvre des mesures prévues conformément à la stratégie 2019-2024.

Dans le droit fil de sa planification, Promotion Santé Suisse investira entre 2020 et 2024 environ 49 mio CHF dans les programmes d'action cantonaux (PAC), 26 mio CHF dans le soutien de projets PAC, 43 mio CHF dans le soutien de projets Prévention dans le domaine des soins (PDS), 14 mio CHF dans les campagnes de promotion de la santé psychique et 22 mio CHF dans la gestion de la santé en entreprise (GSE).

Étant donné que les contributions ne sont perçues qu'à la fin du mois de mars, le seuil minimum des liquidités devrait se situer entre 6 et 8 mio CHF. Cela garantit une exécution des paiements au premier trimestre et l'obtention du ratio de liquidités visé.

Évolution des liquidités à partir de 2019 en milliers de francs



Promotion Santé Suisse

En vertu d'un mandat légal, nous stimulons, coordonnons et évaluons des mesures destinées à promouvoir la santé et à prévenir les maladies.

Promotion Santé Suisse

En un coup d'œil

Qu'est-ce que la santé?

La santé peut être définie comme un état d'équilibre entre des facteurs favorables et défavorables à la santé. Une personne est en bonne santé lorsqu'elle peut mobiliser et déployer ses ressources de manière optimale, dans le respect de ses besoins internes (physiques et psychiques) et externes (sociaux et matériels).

Qu'est-ce que la promotion de la santé?

La prévention et la promotion de la santé visent à préserver et à renforcer la santé. La prévention comprend des mesures destinées à prévenir des maladies, contagieuses ou non. La promotion de la santé a pour but d'accroître les ressources et les potentiels des individus en matière de santé. Ces deux engagements se complètent, puisqu'ils visent tous deux à permettre au plus grand nombre de mener une vie saine.

Quel est le mandat de la Fondation?

Notre action se fonde sur la loi sur l'assurance-maladie (art. 19). Agissant sur mandat légal, Promotion Santé Suisse stimule, coordonne et

évalue des mesures destinées à promouvoir la santé et à prévenir les maladies.

Qui est la Fondation?

Promotion Santé Suisse est une fondation de droit privé soutenue par les cantons et les assurances. Elle réunit en outre des représentant-e-s de la Confédération, de la Suva, du corps médical et des professionnel-le-s de la santé, du monde scientifique et des associations spécialisées dans la prévention des maladies ainsi que d'autres organisations.

Quelle est la stratégie de la Fondation?

Promotion Santé Suisse suit une stratégie à long terme (2019–2024). Afin que la Fondation puisse accomplir son mandat de manière efficace avec les moyens financiers qui lui sont confiés, elle se concentre sur trois domaines:

- Programmes d'action cantonaux
- Gestion de la santé en entreprise
- Prévention dans le domaine des soins

Comment la Fondation se finance-t-elle?

Actuellement, chaque personne en Suisse verse une contribution mensuelle de 40 centimes en faveur de Promotion Santé Suisse. Ce montant est encaissé par les assurances-maladie pour le compte de la Fondation (art. 20 LAMal). En 2017 et 2018, il a été augmenté de dix centimes par personne assurée.

Pointages

1986 La Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé est adoptée.

1989 La Fondation suisse pour la promotion de la santé est créée par 26 cantons.

1994 La promotion de la santé et la prévention sont inscrites dans la loi sur l'assurance-maladie (art. 19 et 20 LAMal).

1998 La Fondation suisse pour la promotion de la santé met en œuvre le mandat prévu par l'art.19 LAMal, avec le soutien des assurances et des cantons.

1999 La Fondation est rebaptisée Fondation 19 – Fondation suisse pour la promotion de la santé.

2002 Promotion Santé Suisse» naît de la «Fondation 19.

2007 La stratégie 2007–2018 est adoptée.

2013 Avec la stratégie «Santé2020», le Conseil fédéral intensifie la promotion de la santé et la prévention.

2014/2015 La Confédération, les cantons et Promotion Santé Suisse élaborent la stratégie nationale «Prévention des maladies non transmissibles».

2016 La stratégie MNT 2017–2024 est adoptée par le Conseil fédéral et les cantons. Dans la perspective de la mise en œuvre de la stratégie MNT, le Département fédéral de l'intérieur (DFI) s'aligne sur la proposition du conseiller fédéral Alain Berset et accepte l'augmentation du supplément de prime.

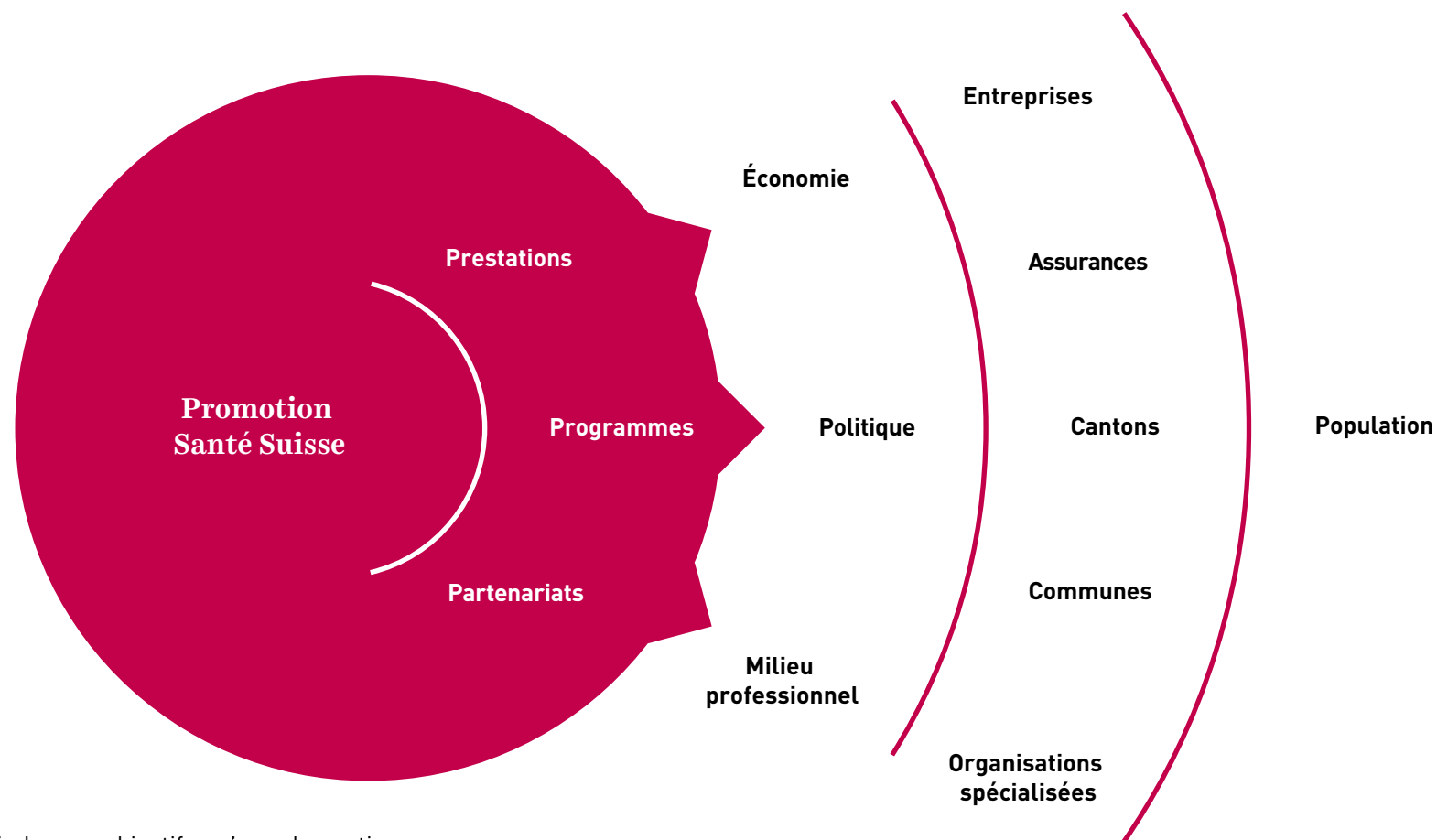
2017 La contribution mensuelle est augmentée de dix centimes par personne assurée. L'augmentation de la contribution sert à la mise en œuvre de la stratégie MNT.

2018 Promotion Santé Suisse adopte sa stratégie 2019–2024, laquelle est alignée sur la stratégie MNT. La contribution mensuelle est augmentée de dix centimes par personne assurée.

2019 Début de la nouvelle période stratégique 2019–2024.

Promotion Santé Suisse

Notre approche



Promotion Santé Suisse ne peut atteindre ses objectifs qu'avec le soutien de partenaires solides de la politique, de l'économie et du monde professionnel. La santé s'entretient dans les cantons et les communes, dans les écoles et les familles, sur le lieu de travail, dans les systèmes du domaine des soins (cabinets médicaux, hôpitaux, etc.) et dans les loisirs. Nos prestations soutiennent nos partenaires sur le terrain afin qu'elles puissent mettre en œuvre des mesures de promotion de la santé.

Promotion Santé Suisse

Notre stratégie

Objectifs stratégiques 2019–2024 de Promotion Santé Suisse

		Domaines d'intervention		
		Programmes d'action cantonaux (PAC)	Gestion de la santé en entreprise (GSE)	Prévention dans le domaine des soins (PDS)
Mission légale	Stimuler	<p>01: les cantons s'engagent efficacement en faveur de la santé psychique, d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique suffisante chez les enfants, les adolescent-e-s et les personnes âgées.</p>	<p>02: les employeurs s'engagent efficacement en faveur de la santé psychique de leurs collaborateur-trice-s ainsi qu'en faveur d'une gestion systématique de la santé en entreprise.</p>	<p>03: le potentiel de la prévention dans le domaine des soins pour lutter contre les MNT, les maladies psychiques et les addictions est démontré, et des projets efficaces sont prêts à être diffusés par les acteurs du domaine des soins.</p>
	Coordonner	<p>04: les campagnes sélectionnées visant à renforcer la santé psychique sont développées et coordonnées.</p> <p>05: les acteurs dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention travaillent en réseau, apprennent les uns des autres et collaborent de façon efficace et efficiente.</p>		
	Évaluer	<p>06: l'efficacité des mesures de Promotion Santé Suisse est examinée et démontrée vis-à-vis de la politique, du public et des acteurs du domaine de la promotion de la santé et de la prévention.</p>		

Promotion Santé Suisse

Organisation

Conseil de fondation

Heidi Hanselmann
(jusqu'à juin 2019)

Présidente du Conseil de fondation

Représentante des cantons

Conseillère d'État; cheffe du Département de la santé du canton de St-Gall, St-Gall

Guido Graf (depuis octobre 2019)

Président du Conseil de fondation

Représentant des cantons

Conseiller d'État; chef du Département de la santé et des affaires sociales du canton de Lucerne, Lucerne

Dominique Jordan

Vice-président du Conseil de fondation

Représentant des pharmaciens (pharmaSuisse)

Responsable Affaires internationales de pharmaSuisse, Berne Liebefeld

D^r Reto Dahinden

Représentant des assurances (santésuisse)

Directeur général de SWICA, Winterthour

Anne-Claude Demierre

Représentante des cantons

Conseillère d'État; directrice de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg, Fribourg

D^r Roberto Dotti

Représentant de la Suva

Directeur de Suva Bellinzona, Bellinzona

Reto Egloff

Représentant des assurances (curafutura)

Président du Comité directeur de la CPT, Berne

Pr D^r David Fäh

Représentant de la communauté scientifique

Haute École spécialisée bernoise, secteur spécialisé Santé; professeur de nutrition et diététique, Berne

Doris Fischer-Taeschler

Représentante des ligues de la santé

Vice-présidente de la Conférence nationale suisse des ligues de la santé (GELIKO), Zurich

Gabriela Fontana-Ippen

Représentante de la Fédération Suisse des Associations professionnelles du domaine de la Santé (FSAS)

Membre du comité de la FSAS, Berne

Stefan Kaufmann

Représentant des assurances (santésuisse)

Directeur adjoint d'EGK – Caisse de santé, Laufon

Monika Maire-Hefti

Représentante des cantons

Conseillère d'État; cheffe du Département de l'éducation et de la famille du canton de Neuchâtel, Neuchâtel

Gabriel Nusbaumer

Représentant des consommatrices et consommateurs

Président de la commission Santé de la Fédération romande des consommateurs (FRC), Lausanne

D^r Carlos Beat Quinto

Représentant des médecins (Fédération des médecins suisses, FMH)

Médecin de famille, Bâle

Esther Waeber-Kalbermatten

Représentante des cantons

Conseillère d'État; cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture du canton du Valais, Sion

Pascal Strupler

Représentant de la Confédération

Directeur de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), Berne

Gabriella Chiesa

Représentante des assurances (Association Suisse d'Assurances, ASA)

Secrétaire générale de CSS Assurance SA, Lucerne

Autorité de surveillance

Conseil fédéral

Département fédéral de l'intérieur (DFI)

Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Organigramme du bureau



Direction

Thomas Mattig
Directeur

Bettina Abel
Vice-directrice
Responsable Programmes

René Marcello Rippstein
Responsable Gestion de la
santé en entreprise

Catherine Favre Kruit
Responsable Relations
publiques

Impressum

Éditrice

Promotion Santé Suisse, Berne

Concept

Partner & Partner AG, Winterthour;
open up AG für Kommunikation und PR, Zurich,
et Promotion Santé Suisse, Berne

Textes et rédaction

Promotion Santé Suisse, Berne

Photos

Werner Tschan, Berne
istockphoto

Graphisme

Partner & Partner AG, Winterthour,
et Promotion Santé Suisse, Berne

© Promotion Santé Suisse, avril 2020

Tous droits réservés. Reproduction uniquement avec l'autorisation de Promotion Santé Suisse.

Ce rapport annuel n'est disponible que sous forme électronique à l'adresse www.promotionsante.ch/rapportdegestion.

Wankdorfallee 5, CH-3014 Berne
Tél. +41 31 350 04 04
office.bern@promotionsante.ch

Avenue de la Gare 52, CH-1003 Lausanne
Tél. +41 21 345 15 15
office.lausanne@promotionsante.ch

www.gesundheitsfoerderung.ch
www.promotionsante.ch
www.promozionesalute.ch